Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B **RÈGLEMENT (CE) Nº 683/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**

du 9 juillet 2008

relatif à la poursuite de la mise en œuvre des programmes européens de radionavigation par satellite (EGNOS et Galileo)

(JO L 196 du 24.7.2008, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 1285/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013	L 347	1	20.12.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2008R0683:20101109:FR:PDF